



Aide administrative : loin du compte

Parmi les 20 000 nouveaux contrats aidés annoncés par Nicolas Sarkozy, 4 000 vont prendre la direction des écoles, selon le ministère de l'Education nationale.

Serait-ce là une première réponse aux mesures d'urgence demandées par le SNUipp-FSU pour la direction d'école ? Tout reste à faire car le sort de l'aide administrative est loin d'être réglé. D'une part, le SNUipp-FSU demande que le fléchage de ces emplois sur une aide administrative à la direction d'école, en souffrance depuis plusieurs mois, se traduise concrètement sur le terrain. D'autre part, ce contingent ne comblera pas les non renouvellements de l'année dernière, qui ont touché 6 500 écoles, et ceux, en cours ou à venir, qui en concernent près de 4 000. Le tout au mépris de personnels concernés et de la compétence qu'ils ont acquise. Le compte n'y est toujours pas. *L'aide à la direction d'école ne peut se satisfaire de la précarité.*

Les directrices et directeurs d'école doivent pouvoir bénéficier à nouveau dans les meilleurs délais d'une aide administrative. Le ministre a le devoir de tenir ses engagements.

Le SNUipp-FSU demande l'ouverture de négociations sur l'avenir de la direction et du fonctionnement de l'école. Les questions de la redéfinition des missions assignées aux directeurs, du temps accordé pour effectuer les tâches, de la création d'un métier qualifié d'assistant administratif doivent être clairement posées. Des évolutions sont nécessaires.

Dans l'attente, le SNUipp-FSU appelle les écoles à poursuivre l'action « **Je réponds quand j'ai le temps** » qui consiste à ne se consacrer en priorité qu'aux missions éducatives. Toute autre demande administrative ne sera pas traitée. Il appelle à nouveau ses partenaires à mener cette bataille dans l'unité. Les exigences pour la direction et le fonctionnement de l'école seront portées lors de la journée de grève unitaire du 27 septembre prochain.

Paris, le 10 septembre 2011

